

Résumé des Changements aux Règlements pour 2013

Note: Les changements aux règlements pour 2013 sont soulignés dans cette édition des Règlements Officiels du Baseball.

Le Comité Officiel des Règlements de Jeu a effectué les changements suivants qui entreront en vigueur pour la saison 2013:

- Règlement modifié 1.15(a) pour clarifier les couleurs légales des gants pour les joueurs défensifs.
- Règlement modifié 2.00 (CHANDELLE INTÉRIEURE) Commentaire pour inclure quand une interférence a lieu sur une chandelle intérieure.
- Règlement modifié 2.00 (INTERFÉRENCE (a)) Commentaire pour inclure une situation lorsqu'un jeu a lieu au marbre avant que le frappeur ne soit déclaré retiré dû à une interférence pour avoir été à l'extérieur du corridor de trois pieds.
- Règlement modifié 2.00 (INTERFÉRENCE (d)) pour clarifier quand un spectateur est considéré s'être penché hors des estrades.
- Règlement modifié 2.00 (INTERFÉRENCE) en effaçant la dernière phrase, 'Suite à toute interférence, la balle est morte', nous prenons en considération les cas où le résultat n'est pas immédiatement une balle morte (ex. interférence du frappeur, interférence du receveur, etc.).
- Règlement modifié 3.05 (d) concernant les situations dans lesquelles le lanceur est au bâton ou sur les buts quand une manche se termine et ce même lanceur doit retourner lancer la prochaine demi-manche.
- Règlement modifié 4.01(e) Commentaire, 4.10 commentaire, 4.12(a) commentaire et 4.12(b) commentaire pour inclure les parties du 'Meilleur Deuxième' au niveau des Ligues Majeures du Baseball en ce qui concerne le non-respect de certaines portions des Règlements 4.01, 4.10 et 4.12.
- Règlement modifié 4.12(b) pour expliquer le résultat d'une partie suspendue qui n'est pas complétée avant la dernière partie prévue entre deux équipes dans une saison de championnat.
- Règlement modifié 6.05(h) pour inclure le territoire des fausses balles lorsqu'un frappeur est déclaré retiré pour avoir lancé son bâton et qu'il interfère avec un joueur en défensive essayant de faire un jeu.
- Règlement modifié 6.06(c) en effaçant la phrase, 'avant que le receveur obtienne contrôle de la balle', au cas où l'élan du frappeur atteignait involontairement le receveur.
- Règlement modifié 7.09(a) pour clarifier la situation où un frappeur est déclaré retiré après avoir gêné le travail du receveur lors d'une troisième prise échappée.

- Modification de la PÉNALITÉ pour la violation du Règlement 8.02(a) (1).
- Règlement modifié 8.05(b) pour que le lanceur qui est en contact avec la plaque du lanceur, ne soit en mesure de feindre un lancer au troisième but. Pénalité: Feinte irrégulière lorsqu'il y a des coureurs sur les buts.
- Règlement modifié 8.05(c) Commentaire pour accepter le Règlement 8.05(b) ci-haut.
- Règlement modifié 8.05(k) pour inclure la balle qui tombe ou glisse hors de la main ou du gant du lanceur, lorsque celui-ci est en contact avec la plaque du lanceur, comme une feinte irrégulière.

De plus, des révisions ont été faites à l'Index.